



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Agriculture,
de l'Alimentation et de la Viticulture

Madame Elisabeth MARGUE
Ministre déléguée auprès du Premier
ministre, chargée des Relations avec le
Parlement

Service Central de Législation

LUXEMBOURG

Luxembourg, le 7 août 2026

Objet : Question parlementaire n° 4550 du 28 juillet 2026 de Monsieur le Député Michel Lemaire concernant « Simplification administrative dans le secteur agricole »

Madame la Ministre,

En date du 31 juillet 2026, la question parlementaire sous rubrique m'a été transmise.

Il apparaît cependant que la question relève aussi de la compétence du Ministre de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité.

Je vous saurais gré de bien vouloir en informer Monsieur le Député Michel Lemaire.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'assurance de ma considération très distinguée.

La Ministre de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Viticulture,

(s.) Martine Hansen